



# Lasne nature

Bulletin trimestriel  
de l'a.s.b.l. "Lasne Nature"  
B. 001-2326233-55  
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

Siège social et rédaction  
3, rue de Fichermont - B-1380 Lasne  
Tél. et Fax : 02/ 633 27 64 - www.lasne-nature.be  
Bureau de distribution : 1380 Lasne

## Notre avis concernant le projet de parc à conteneurs de Lasne

Bon nombre d'usagers empruntant la rue d'Anogrune ont découvert, fin avril, la pose de panneaux d'affichage annonçant la demande de permis unique introduite par l'I.B.W. en vue de démolir un hangar agricole, d'implanter et d'exploiter un parc à conteneurs, de créer une voie d'accès et un réseau d'égouttage séparatif et de modifier le tracé et l'équipement de voies publiques.

Notre association s'est penchée sur le dossier en vue de faire parvenir ses remarques à la Commune dans le cadre de l'enquête publique qui se clôturait le 15 mai 2006.

Le sujet fut débattu au sein de l'association et les différentes sensibilités furent entendues afin d'exprimer un avis consensuel.

Outre certaines observations qui ont été soulevées relatives à des irrégularités de forme pouvant entraîner

la nullité éventuelle de la procédure, vous trouverez ci-dessous un résumé des principales remarques de fond qui ont motivé notre avis rendu au Collège des Bourgmestre et Echevins.

### 1 Notamment, en rapport avec la sécurité routière :

- débouché dangereux de la voie d'accès sur la rue d'Anogrune
- voiries d'accès vers le parc ou au départ du parc difficilement praticables pour les camions assurant le service du parc (traversée de Maransart par une voirie sinueuse et étroite ou traversée de Plancenoit avec voiries pourvues de chicanes.

### 2 Informations manquantes dans les plans

Les plans déposés au dossier ne contiennent aucune indication relative à la clôture et à la barrière d'accès au parc à conteneurs. Il va de soi que celui-ci doit nécessairement constituer un lieu totalement fermé pour éviter tout accès ou dépôt intempêtes et inadéquats.

### 3 Incidences négatives sur l'environnement

**Nuisances sonores** insolites dans un tel environnement pastoral et particulièrement audibles lorsqu'elles proviennent d'un vallon.

### Atteintes au patrimoine paysager

Tant les dimensions importantes de ce projet, que certains de ses éléments de structure (poteaux d'éclairage, clôture et barrière indispensables, etc...) de même que la voirie d'accès traversant une vallée agricole d'intérêt paysager, susceptible de drainer une circulation dense, auront un impact sur la qualité esthétique du site et lui feront perdre son caractère paisible et champêtre.

### Incompatibilité avec le voisinage

Tant la présence de pâturages tout alentour du site que la proximité des quartiers résidentiels susceptibles d'être atteints par les différentes nuisances provoquées par la présence et l'exploitation du projet de parc à conteneurs rendent celui-ci incompatible avec le voisinage.

### Atteintes au patrimoine naturel

L'imperméabilisation d'une zone considérable de terres agricoles en contrebas de deux versants de vallée risque de modifier considérablement le régime de pénétration des eaux de pluie dans sol. Dans ce lieu ouvert, à proximité d'un plan d'eau naturel, vit une faune sauvage importante dont la présence est menacée par le projet.

## AU SOMMAIRE

Projet de parc à conteneurs	1/2
Emissions de CO2	2
L'oiseau de l'année	2
Expo de l'eau à Maransart	3
Impressions	3
Histoire d'hirondelle	4
Vous avez dit "Nature" ?	4
Poneys à l'abandon	5
Centre de Lasne	5
Miel et vinaigre	5
Batraciens	6/7
Grenouillage et braconnage	7
Trois mois de la cellule urbanisme	8
Balade Roller	8
Allergies	9
Collectes sélectives	9
La nature de juin à août	8/9
Participation	10/11
Que va devenir notre agriculture ?	11
Agenda	12
Mots croisés	12
Téléphones, fax, etc	12

(suite page 2)

**DERNIÈRE MINUTE : AU CONSEIL COMMUNAL DE CE 22 MAI  
LA BOURGMESTRE ANNONCE LE RETRAIT DU DOSSIER  
PAR L'IBW**



## Emissions de CO<sub>2</sub> En finir avec les quotas bidons!

La Commission européenne a dévoilé ce lundi les résultats des entreprises de l'Union soumises au marché des quotas d'émissions de CO<sub>2</sub>. Les chiffres publiés démontrent qu'une immense majorité de ces entreprises ont satisfait aux quotas qui leur étaient imposés et sont même très souvent en deçà.

Inter-Environnement Wallonie aimerait se féliciter de ces résultats mais doit malheureusement constater que ce bilan apparemment positif résulte en fait de la fixation de quotas trop peu ambitieux. La fédération des associations environnementales en appelle pour l'avenir à des choix politiques responsables permettant d'atteindre les objectifs du protocole de Kyoto.

En 2004, les Etats membres européens ont présenté un « plan national d'allocation » imposant aux installations les plus polluantes un plafond d'émission sur trois ans. En cas de non respect des limites fixées, les entreprises concernées devaient délier les cordons de leur bourse afin d'acquiescer des quotas d'émission supplémentaires. Ce système européen à l'échéance 2005-2007 constituait un véritable tour de chauffe avant l'entrée en vigueur effective du Protocole de Kyoto dont les objectifs portent sur la période 2008-2012.

Fin avril, la publication des premiers résultats partiels des « émissions certifiées » pour l'année 2005 avait provoqué une baisse brutale du prix de la tonne de carbone (chutant de 30 à 13 Euros en deux semaines), ces résultats faisant apparaître que de nombreuses industries n'avaient pas utilisé l'entièreté des quotas qu'elles s'étaient vues allouer. Le rapport dévoilé aujourd'hui par la Commission confirme ce constat.

La publication de ces chiffres intervient à l'heure où la Région wallonne peaufine son Plan d'allocation pour la période 2008-2012 dont un projet devra être transmis à la Commission européenne fin juin, après consultation publique (ce qui laisse d'ores et déjà peu de temps aux parties prenantes pour formuler des commentaires susceptibles d'être pris en compte...). Alors que les résultats présentés par la Commission européenne démontrent que les entreprises belges ont totalisé un surplus de 9,2 % l'année dernière et que celui des entreprises wallonnes se situerait autour de 15 %, Inter-Environnement Wallonie appelle la Région à faire preuve de courage politique dans le bouclage de son Plan 2008-2012 et à ne pas succomber à la tentation des sur-allocations ... particulièrement bienvenues dans un pays figurant au top mondial des plus gros émetteurs de CO<sub>2</sub> par habitant. S'ils servent l'artifice de bilans positifs, ces quotas bidons hypothèquent en effet l'efficacité du marché des permis d'émissions et, par-delà, le succès des engagements de Kyoto.

### Contact :

Pierre Titeux, Attaché de presse : 081.255.284 – 0479.497.656  
Mikaël Angé, Chargé de Mission Climat et Energie :  
081.255.262 – 0477.495.434

(suite de la page 1)

## PARC À CONTENEURS

### CONCLUSION

Tout cela fait conclure que la localisation prévue pour ce parc à conteneurs ne répond pas ( pour reprendre ici des termes de l'art.1er du CWATUP ) aux exigences d'une

bonne «gestion qualitative du cadre de vie, par l'utilisation parcimonieuse du sol et de ses ressources et par la conservation (...) du patrimoine (...) naturel et paysager».

C'est finalement une grande partie de la population qui, de près ou de loin, sera touchée par les effets négatifs du projet, s'il se réalise.

On peut dire que notre commune y perdrait une partie de son âme. Bien que notre association soit tout à fait favorable au principe consistant à mettre des parcs à conteneurs à la disposition de personnes y transportant elles-mêmes le surplus de leurs déchets, elle n'a pu, dans le cas présent, que préconiser le refus du permis.

### OISEAU DE L'ANNEE

## LA SITELLE TORCHEPOT



Chaque année les associations de protection des oiseaux mettent à l'honneur un oiseau familier de nos contrées. En 2005 c'était au tour du Martin-Pêcheur et cette année 2006 c'est la Sittelle Torchepot (*Sitta europaea*) qui a la vedette.

Ce passereau mérite toute notre attention et nous reprenons les quelques renseignements ci-dessous à l'étude que lui a consacré le premier numéro de cette année de la revue « L'homme et l'oiseau ».

Selon Aristote « Sitte » signifiait « pic » ou « pie ». Ce sont ses talents de grimpeur qui font la liaison avec les Picidés. Le terme Sittelle a été employé pour la première fois en français par le naturaliste Buffon en 1778.

Ce qui caractérise la Sittelle, qui s'apparente surtout aux mésanges, c'est qu'elle parcourt les troncs d'arbres en descendant la tête en bas.

Son habitat doit être riche en grands arbres à l'écorce rugueuse, crevassée où elle trouve sa nourriture. Elle apprécie les cavités naturelles ou celles creusées par les pics.

Grâce à la force de ses pattes et à ses ongles acérés elle en extrait coléoptères, chenilles, œufs, larves et petits mollusques.

La Sittelle façonne l'entrée de son nid de façon à ne laisser subsister qu'un orifice lui permettant de s'y glisser. Elle apporte des boulettes de mortier, terre argileuse qu'elle mouille de salive. Cette maçonnerie très dure qui empêche toute intrusion, peut résister durant des années. En allemand son nom est Kleiber (de Kleiben signifiant coller), en néerlandais elle est le Boomklever (maçon des arbres) alors que les Italiens l'appellent Picchio muratore (pic maçon).

Son surnom « torchepot » vient de torchis et se réfère à « pots à oiseaux » l'ancêtre en terre cuite de nos nichoirs.

Il existe dix-neuf sous-espèces de Sittelles et leur sphère de répartition couvre outre l'Europe, l'Asie mineure, l'Amérique, et même la Chine. Une exception : La Sittelle de Corse que l'on ne retrouve que dans l'île de Beauté.

Les couples de Sittelles s'unissent pour toute la vie mais il n'est pas rare que les mâles s'affrontent en de furieux combats qui expliquent une mortalité assez élevée.

**EXPOSITION DE MARANSART**

# L'eau, source de vie, richesse à partager

L'exposition « L'eau, source de vie, richesse à partager fut une nouvelle fois un succès. Les 30 classes, issues de 6 implantations scolaires lasnoises, ont traité le thème proposé avec imagination, enthousiasme et réalisme. « L'eau, source de vie, richesse à partager » nous fut présentée de façon diversifiée. Ici, en association avec la musique, la Moldau, là avec les mots et les expressions de la langue française, ou encore en rapport avec les sciences (l'eau dans tous ses états, le niveau d'eau), mais aussi, d'où nous vient l'eau, le château d'eau, le moulin à eau, la pollution de l'eau, sa purification. Alors que les cimaises étaient recouvertes par les dessins et les réalisations des enfants, des animations ludiques nous invitaient à goûter différentes eaux, à évaluer des contenants de différentes formes, à trouver ce qui flotte.

Au cours de la journée, l'animation était complétée par des contes proposés aux enfants par la Maison du Conte et de la Littérature de Jodoigne, un lâcher d'oiseaux revalidés (buses variables et faucon crécerelle) par Birds Bay de La Hulpe, le bar et la petite restauration, la vente de produits fermiers, une exposition permanente de panneaux didactiques venant du Contrat de rivière Dyle et du musée de l'Eau et de la Fontaine de Genval.



La journée s'est terminée par une remise de récompenses à toutes les écoles présentes.

Nous remercions encore tous les enseignants qui ont encadrés les enfants, les enfants pour leurs réalisations, la Région wallonne, la province du Brabant wallon, la Commune de Lasne et la Leçon Verte qui nous ont permis de réaliser cette belle journée de rencontre interscolaire lasnoise.

## IMPRESSIONS

Nous avons d'autre part reçu ces impressions d'une de nos membres n'habitant plus notre village depuis plusieurs années mais toujours attachée à ses activités.

« Quel bain de bonheur que les quelques moments passés ce dimanche 19 février à l'exposition que 600 enfants de différentes écoles de Lasne ont réalisées sur le thème de l'eau.

Etonnant comme ces institutrices et instituteurs à l'imagination débordante ont organisé différemment la manière de présenter l'eau de A à Z, depuis l'origine jusqu'à ses nombreux usages sans s'être concertés. C'était chaque fois tout autre.

Des cristaux de neige à la filtration, de l'expérience des vases communicants à toute la technique de captation, de purification, de distribution et d'évacuation, de la science à l'art, de la musique aux expressions françaises, du dessin à la sculpture, des jeux aux illusions d'optique et aux devinettes gustatives, chacun était comblé. Sans compter que chacun aussi aura mieux pris conscience de la richesse que constitue l'eau et de l'écart qui règne entre les différents pays.

Je n'habite plus Lasne. Mais c'est toujours un plaisir pour moi de retrouver le travail des enfants et de leurs maîtres que je félicite chaleureusement. C'est une EAU de Jouvence qui me fut proposée. Merci ».

M.M.L





# On nous écrit

## Histoire d'hirondelle

Né à Ohain le 23/7/2003 et tué rue du Printemps le 22/04/2006. Je vais vous conter mon histoire.

Je suis né par une belle matinée d'été, nous étions 5 frères et sœurs. Nous avons passé un mois dans cette vieille étable entourés par les bruits de la ferme : le cri du fermier pestant sur les quotas laitiers, le beuglement des vaches, l'aboïement des chiens, etc.

Un jour, nous avons été assez forts pour prendre notre envol et découvrir notre environnement immédiat : le chemin du Boîteux, le chemin des Messes, le chemin du Bosquet, le dessus du golf où nous volions ensemble à nous faire péter les poumons. De jour en jour nous allions découvrir des endroits plus éloignés et nous nous sommes tous et toutes rassemblés dans un petit village appelé Pécrot où se trouve une immense roselière. Cette année, nous y sommes restés quelques semaines. Un jour, nous avons été pris par une excitation inexplicable. Un appel venant d'on ne sait où nous força à partir pour un voyage lointain, dangereux, mais tellement magnifique. Nous avons survolé la Belgique, la France, l'Espagne en découvrant des paysages majestueux ; nous avons affronté les intempéries, les prédateurs pour arriver enfin dans nos quartiers d'hivernage en Afrique de l'Ouest où nous avons repris des forces après ce long voyage. Nous étions, dans ce coin, des milliers venant de toute l'Europe. Nous passions des journées entières à nous pourchasser, nous amuser.

En janvier 2004, ce même phénomène d'excitation nous a repris. Nous nous sommes à nouveau réunis pour refaire en sens inverse ce long voyage magnifique. Mais, jeune mâle, autre chose me poussait à revenir au plus vite sur mon lieu de naissance. Je devais assurer ma descendance. Je retrouvais cette vieille ferme et ses bruits. Je pus élever en toute sécurité deux nichées. J'ai fait découvrir à mes descendants la beauté du village et leur ai montré le chemin de migration et les pièges à éviter. Les cycles des saisons et des migrations

me permettront ainsi d'effectuer six longs voyages totalisant des milliers de kilomètres. Je suis revenu le 25 mars et n'ai plus retrouvé cette vieille ferme qui m'a vu naître. La ferme était abandonnée, le fermier avait disparu, plus de vaches, plus de chiens, plus rien. Nous avons dû nous résoudre ma compagne et moi à trouver un autre lieu d'accueil. Nous l'avons trouvé dans un manège, chemin des Champs où nous pensions pouvoir encore élever nos petits en toute quiétude. Malheureusement, le sort en décida autrement : nous fîmes tous deux fauchés rue du Printemps par un véhicule qui ne nous laissa aucune chance. En effet, même si une hirondelle vole très vite, elle ne peut éviter une voiture roulant à toute allure sur une route en milieu rural.

La vitesse ne fait pas de différence ; elle tue les animaux comme les hommes. En une seconde la vie s'arrête et plonge tout l'entourage dans une profonde tristesse.

J'espère que les quelques congénères qui restent trouveront encore un gîte accueillant pour assurer la pérennité de l'espèce. Si nous ne sommes plus là, qui pourra annoncer l'arrivée du printemps et le bonheur dans les maisons ?

De nombreuses fermes disparaissent (Ransquin, Hubermont, Clause, etc.) Il n'y a plus que dans les manèges ou boxes privés que nous pouvons trouver refuge.

Pour nous accueillir, quelques aménagements suffisent.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter le Service Environnement de la Commune (02/634.04.93).

Ceci est une histoire inspirée des données scientifiques recueillies par l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique. L'hirondelle dont il est question portait le numéro de bague 7796778.



## Vous avez dit «NATURE» ?

J'ai cru longtemps, naïvement je l'avoue que les gens qui venaient habiter dans notre jolie région aimaient la nature.

Nous qui vivons ici depuis des années, il nous semble évident de protéger les oiseaux. Nous les nourrissons en hiver, nous plantons des arbustes à baies, nous évitons les pulvérisations intempestives. Nous savons que les fourrés sont un refuge pour les rossignols que nous entendons chanter au printemps. Les hirondelles ont pratiquement déserté nos maisons trop soignées.

Même les écuries ne les accueillent plus...

Dans le fond de mon jardin, une série de sureaux produisait des baies en abondance à la fin de l'été, pour le plus grand bonheur des oiseaux. Le terrain mitoyen de mon jardin qui est une prairie a été vendu à des gens peu au fait de la vie de la nature qui ont envoyé un ouvrier pulvériser les sureaux pour les faire mourir.

Devant mon indignation, ces arbustes se trouvaient dans mon jardin, la nouvelle voisine m'a fait dire qu'elle n'aimait pas les sureaux, c'est son droit ! mais pas de détruire ceux qui

poussent chez moi ! Dans la foulée, l'ouvrier avait également été chargé de détruire une jeune haie que j'avais plantée à plus d'un mètre de la clôture pour ne pas voir les bâtiments, la piscine, les écuries etc. qui occupent maintenant la prairie. Emporté par son élan destructeur, l'homme a également pulvérisé mon tas de compost et quelques buissons.

### Que faire ?

Ce n'est pas un cas isolé, une voisine a eu la surprise de voir le fermier, son voisin, qui, avec une nacelle, est venu couper la tête du noyer qui pousse dans son jardin

Quelques branches dépassaient peut-être la clôture, mais ce n'est pas une raison pour prendre les grands moyens et venir mutiler l'arbre à l'intérieur du jardin de mon amie.

Lasne Nature, c'était un beau projet, je suis membre de l'association depuis sa création.

Ce qui reste de « Nature » est vraiment en danger. Les sentiers sont transformés en route pour les gros camions. La lisière du bois transformée en dépôt de matériel...

M.W.Lasne.



## Cellule mobilité

# Aménagement du centre de Lasne. Vos réactions

A la suite de notre article « Rue de l'Eglise, une solution pragmatique » publié dans notre bulletin précédent, vous avez réagi, comme nous vous invitons à le faire, en nous faisant part de votre avis.

Voici un florilège de vos commentaires :

«[...] en 1950, la rue de l'Eglise était déjà telle que l'on la connaît aujourd'hui, à la différence que n'y circulaient que des piétons, vélos et quelques voitures !

Aujourd'hui, la mobilité du centre de Lasne est risible et dangereuse.

Pourquoi à part quelques mécontents égoïstes ne pas mettre en sens unique et satisfaire à la fois automobilistes et piétons qui l'empruntent [...].

Alors, que les Lasnois de plus en plus nombreux aillent prendre l'avis de leurs voisins Rixensartois qui ont une longueur d'avance en matière de mobilité !!! »

M.D. - Lasne

« [...] Au-delà des questions juridiques, je considère que l'exemple de Rixensart n'est pas bon car il s'agissait là-bas de changer la direction de trafic dans des rues existantes. A Lasne, il faudrait complètement modifier le caractère d'un quartier tranquille qui contribue beaucoup à l'attrait de notre village et de ses résidences. De plus, je m'étonne qu'un mouvement écologique soit disposé à soutenir des dépenses publiques importantes pour compenser le manque de discipline d'une petite partie de la population. C'est inciter au délit. J'enrage comme vous lorsque des conducteurs peu scrupuleux parquent leurs « chars » à l'endroit le plus étroit de la rue alors qu'ils savent pertinemment bien qu'en ce faisant ils gênent la circulation et que les commerçants sont prêts à sacrifier leur intérêt à long terme (les problèmes de trafic incitent à aller se fournir ailleurs) pour servir quelques rares clients supplémentaires peu respectueux de l'intérêt public.

Mais je trouverais encore plus désolant que l'on dépense des deniers publics et détruise le caractère paisible de notre village pour leur donner satisfaction. Cela coûterait moins cher de faire intervenir un peu plus souvent la police. »

JJ & C. S. - Lasne

« [...] je crois qu'effectivement la meilleure solution pour le centre de Lasne est de créer un sens unique comme à Rixensart, d'interdire le stationnement dans la rue de l'Eglise et d'élargir les deux trottoirs pour la sécurité et le confort des piétons. De plus deux giratoires, l'un au croisement « Eglise-Genleau-Etat-Gendarmerie » mais sans l'ambiguïté actuelle et l'autre en face de la Tartine.[...]. Je crois que la sécurité routière, en particulier celle des piétons et cyclistes, n'est pas une priorité à Lasne. Je le regrette. »

A.N. - Lasne

Notre association reste à votre écoute et vous invite à continuer à nous écrire pour nous faire part de votre opinion sur le sujet.

- par courrier : Lasne Nature , rue de Fichermont, 3 – 1380 Lasne
- par mail : mobilite@lasne-nature.be

JP Hengels  
Cellule Mobilité

## MIEL ET VINAIGRE

Une fois de plus, nous avons découvert dans notre Réserve du Ru Milhoux ( le long de la rue de l'Abbaye), le cadavre d'un chevreuil qui s'y était réfugié pour mourir. Nous ne connaissons pas les circonstances de l'accident, mais cela ne nous étonne pas compte tenu de la vitesse souvent excessive adoptée par certains conducteurs, là et en de nombreux endroits de notre village.

Des panneaux réglementaires avec la silhouette familière du gibier bondissant et une succession de potelets avec voyants réfléchissants ont été placés à quelques endroits stratégiques de la commune par les Services communaux. Espérons qu'ils seront vus par ceux qui, si ils sont, peut-être, peu sensibles au sort de ces bêtes, le seront davantage aux dégâts que ces rencontres peuvent occasionner à leur voiture.

Le service des travaux de la Commune poursuit la plantation de fleurs et plantes en de nombreux endroits, rendant notre environnement toujours plus agréable/ C'est ainsi que dans le tournant, qui de la route d'Ohain débouche dans la rue de l'Eglise, plusieurs plantes ont été arrachées quelques jours seulement après leur plantation. Triste mentalité.

Un chemin en dolomie a été aménagé le long de la place d'Ohain, le passage pour piétons étant fort dangereux le long du grand mur d'en face.

Les vieux vergers se font de plus en plus rares, plusieurs arbres fruitiers ont encore été supprimés dans un beau verger bordant la rue d'Anogrunne et la rue du Bois Impérial !

Le Conseil Communal a approuvé, en mars dernier, l'interdiction de circulation aux véhicules motorisés autres que ceux destinés à l'exploitation agricole, sur une série de chemins de la commune. Quand verrons-nous la mise en application de cette décision ?

## Poneys à l'abandon

Ce propriétaire possède 8 à 9 poneys dans une prairie située rue Al'Gatte à Plancenoit...

Véritable bourbier (absence totale d'herbe ou de zones plus ou moins sèches), il y a bien des bacs à eau mais ces derniers ne suffisent pas à abreuver des bêtes qui boivent des dizaines de litres d'eau par jour, de la nourriture ? Oui, grâce à des voisins qui font preuve d'un peu d'humanité voire de pitié, mais hélas, cela ne suffit pas ! Une à deux carottes est-ce assez pour des animaux qui ingurgitent des kilos de nourriture par jour ? Je ne le crois pas !..... je trouve «dégueulasse» qu'un propriétaire puisse laisser des bêtes, tout l'hiver de surcroît, dans un «merdier» pareil et sans assistance....

J'ai contacté «Animaux en péril» de Braine-l'Alleud... On m'a dit alors de contacter la police de Lasne car ils ne peuvent pas intervenir comme cela. Chose faite. Ils ont donc envoyé un agent

de quartier pour faire l'état des lieux. Chose faite également. La police m'a recontacté et m'a expliqué la situation : Le propriétaire est actuellement en procès depuis pas mal de temps, mais comme nous le savons tous, cela risque de durer encore quelque temps...Mais entre temps, les poneys vont continuer à croupir dans cette pâture en attendant des jours meilleurs. Bref, la situation est assez urgente ! C'est ici que je fais appel à vous. Pauvres bêtes ? Y-a-t'il une association à Lasne pour la protection des animaux ?.....'il serait opportun d'informer et de sensibiliser la population lasnoise via le périodique «La Vie à Lasne» ou «Lasne nature» que ce genre d'affaire arrive même dans une commune comme la nôtre. C'est un devoir de citoyen. (mail également envoyé à Brigitte Defalque, Députée-Bourgmestre)

JV Plancenoit



# Une migration qui s'est fait attendre

Nous étions tous prêts dès la fin février. Mais les nuits restaient froides, beaucoup trop froides pour les batraciens, animaux à sang froid, dont la température corporelle dépend de la température extérieure.

Durant plusieurs semaines nos volontaires guettaient les fluctuations du thermomètre qui affichait des chiffres qui flirtant avec le zéro, un jour au dessous, quelques jours au dessus puis, ... tout à coup, le 23 mars la température monta brusquement à 6° pour atteindre le lendemain soir les 10°.

Une température idéale accompagnée d'un temps pluvieux ! Alors...grenouilles, crapauds et tritons commencèrent à sortir des bois pour traverser nos routes et rues et gagner leurs étangs de ponte.

Les grenouilles, agiles, vives et rapides passèrent en grand nombre en début de

migration ; les crapauds, plus lents, vinrent ensuite. Il faut dire que les femelles déjà bien lourdes de leurs 6000 oeufs doivent encore s'encombrer d'un mâle accroché sur leur dos ! Au milieu de ce petit monde, des tritons se hâtent de traverser en louvoyant entre les pavés. Une semaine plus tard, les grenouilles qui avaient pondu quittaient déjà l'étang, retraversaient la route et retournaient dans les bois. A La Marache, elles butent contre le mur de soutènement qui a, par endroits, un mètre cinquante de haut. Un fameux obstacle qui, en attendant une autre solution, implique une intervention supplémentaires des bénévoles.

Un grand merci à vous, les bénévoles, pour votre disponibilité et votre enthousiasme ! Grâce à vous cette migration a été protégée une fois de plus. Vous avez aidé un total de 7.147 batraciens.

Au Chemin de Couture, des bénévoles ont également été à l'œuvre.

Au Chêne au Corbeau, la Commune qui, ne pouvant fermer les barrières cette année, a remplacé bâches et seaux comme autrefois. En conséquence, des bénévoles ont repris le travail d'antan pour vider les seaux chaque matin. Félicitons notre secrétaire qui à lui seul, a recueilli ainsi plus de 3000 batraciens.

A La Marache, les bénévoles furent très nombreux et intéressés par la découverte des différentes espèces de batraciens et l'observation de leur comportement, réalisant ainsi la nécessité de les protéger. Parmi eux, de nombreux jeunes. Devant leur enthousiasme nous devons d'autant plus nous sentir responsables de la protection de la nature.

Nous avons reçu ce petit mot d'un jeune Lasnois anglophone :

*Toads, frogs and newts  
"I thought that it was great to spend an evening saving amphibians. We moved 112 toads, 39 newts and a couple of frogs across the road to their pond. It doesn't matter how many you save, you are still helping the environment. I learnt about the different species of amphibian and my favourite were the alpine newts which are orange underneath. I would recommend everybody to help."*

*Freddie C. age 9*



*Chapelets d'œufs de crapauds*

Le maintien de l'équilibre naturel passe par la sauvegarde des batraciens. Cela implique la protection des zones humides, des zones boisées et des couloirs les reliant.

Les batraciens ont en effet un double rôle :

- Celui de manger les insectes (mouches, guêpes, fourmis, chenilles), les limaces, des cloportes...
- Celui de servir de nourriture à d'autres, par exemple hérons, hérissons, corneilles, rapaces nocturnes.

Pendant leur vie aquatique (œufs, têtards ou adultes) ils mangent, des algues, des larves de moustiques...et sont mangés par des larves de libellules, des nêpes, des dytiques, des poissons...

Supprimer les batraciens rompt ce lien entre tous, favorise ceux qui auraient dû

être mangés et qui vont donc proliférer et menacent ceux qui auraient pu les manger et qui risquent de disparaître entraînant eux-mêmes un déséquilibre...

Soyons heureux d'avoir à Lasne ces sites merveilleux à protéger. Pensons à l'environnement que nous laisserons après nous.

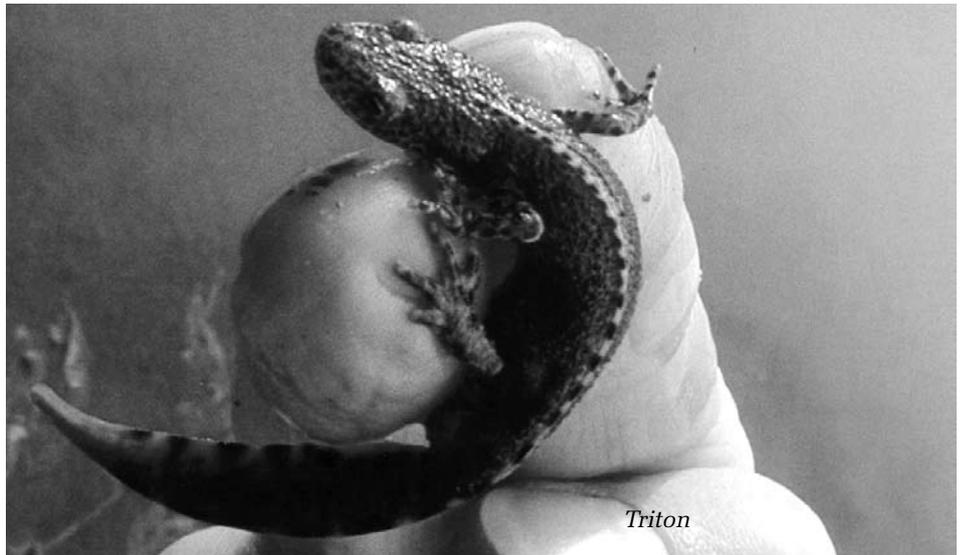
**Micheline NYSTEN**  
*Cellule Batraciens*



*Crapaud*



*Grenouille*



*Triton*



*Tétards*

## **Batraciens : sauvetage mais aussi... grenouillage et braconnage !**

À Lasne, chaque printemps des milliers de batraciens sont sauvés grâce au dévouement de quelques dizaines de bénévoles.

Mais à côté de cette admirable mobilisation, nous rencontrons aussi à Lasne des restaurants qui affichent « cuisses de grenouilles » à leur menu !

Il faut savoir que le braconnage pour la consommation décime aussi les populations indigènes (grenouilles vertes et rousses, par exemple, qui sont cependant protégées). Des milliers de grenouilles sont capturées pour revendre leurs pattes aux restaurants : les espèces indigènes sont, paraît-il, réputées pour avoir plus de goût ! Cette activité est tout à fait illégale, mais les unités anti-braconnage sont impuissantes à arrêter tous les fraudeurs. Il s'agit là d'un trafic juteux : chaque paire de pattes arrachée se vend entre 0,50 et 0,80 €. Par

ailleurs, les pays occidentaux importent chaque année plusieurs milliers de tonnes de pattes d'espèces asiatiques. Ce commerce engendre des problèmes écologiques graves et pose des questions éthiques (arrachage des pattes à vif). Pour informer l'opinion publique sur ces pratiques et encourager les consommateurs à ne plus consommer de cuisses de grenouilles, le groupe de travail Raïinne de Natagora a lancé l'opération « Laissez-nous nos pattes ».

Le public est invité à communiquer les adresses des restaurants qui acceptent de ne jamais inscrire les cuisses de grenouilles à leur menu. Des autocollants de sensibilisation (0,50 € pièce) sont disponibles sur demande.

Une bonne initiative qui devrait aider à lutter contre le massacre des batraciens, en Belgique comme ailleurs dans le monde !

**D.M**

### **COTISATIONS**

**Vous avez dans les mains le 66ème numéro de notre bulletin LASNE NATURE que nous publions régulièrement depuis bientôt 17 ans.**

**Cela n'a été possible que grâce à vos nombreuses cotisations.**

**(La cotisation valable 12 mois est au minimum de 10 € à verser au compte 001-2326233-55 de Lasne Nature)**



## 3 mois d'activités de notre cellule URBANISME

Ces derniers mois, notre cellule « Urbanisme » n'a pas chômé. Les gros dossiers mentionnés dans notre dernier bulletin : rue d'Anogrune, rue du Mont Lassy, rue du Printemps, Vieux chemin de Wavre, sont toujours d'actualité.

Le dossier du « Swap » comme nous l'appelons ou « Transfert D'affectation du Sol » envisagé à la rue d'Anogrune, consiste à permettre d'urbaniser une zone non urbanisable actuellement et de supprimer en échange le caractère urbanisable de la zone située le long de la rue en face du quartier des « Pèlerins » afin de protéger définitivement les superbes vues paysagères.

Mais, il faut pour cela faire approuver un Plan Communal d'Aménagement Dérogatoire et faire en sorte que la nouvelle zone urbanisable ne provoque pas d'autres dommages « collatéraux » pour l'environnement. Il faudra sans doute encore du temps pour trouver la meilleure solution.

Rue du Mont Lassy, les travaux ont donc commencé et l'abattage non autorisé d'arbres a conduit les riverains à demander l'intervention de la Commune.

Le projet de lotissement du Vieux Chemin de Wavre devrait poursuivre son chemin malgré toutes les oppositions, y compris celle de Lasne Nature. On espère qu'une large échappée paysagère sera néanmoins réservée en face de la rue du Boricar.

Plusieurs autres dossiers d'enquêtes publiques auxquels Lasne Nature s'était opposé ou pour lesquels LN avait demandé des modifications, ont reçu une suite négative.

Ainsi, la Commune a notifié officiellement le refus du permis d'urbanisme

demandé à la chaussée de Louvain, près du chemin des Catamouriaux. Ce projet prévoyait un complexe de bureaux et appartements et aussi 6 luxueuses villas. La trop grande densité d'occupation du sol, la dégradation du paysage rural proche du site exceptionnel du champ de bataille de Waterloo ont été les facteurs déterminants pour ce refus.

Le projet de construction d'un immeuble de commerces et appartements à l'entrée de l'avenue du Bois de Chapelle a fait également l'objet d'un refus de la Région wallonne suite au recours introduit contre l'avis négatif initial de l'administration communale.

Il en a été de même, pour le dossier de demande de permis de lotir pour créer 8 lots destinés à des logements et des habitations unifamiliales rue aux Fleurs (à cheval sur la commune de La Hulpe) : le fonctionnaire-délégué de la RW a refusé le permis demandé.

Parmi les nouvelles enquêtes publiques, nous avons donné un avis favorable conditionnel pour la réalisation d'une nouvelle ferme (un transfert en fait de Braine L'Alleud) à Plancenoit malgré la localisation à proximité du périmètre du champ de bataille de Waterloo. Nous avons insisté pour que le bâtiment soit mieux intégré dans le paysage tant par les matériaux utilisés que par la réalisation d'un plan détaillé de plantations visant à cacher au mieux les constructions.

Il nous revient toutefois que la Commune aurait refusé ce projet.

Un des derniers dossiers « avant de mettre sous presse » se réfère à la demande de permis d'urbanisme pour la construction d'un ensemble de 7 logements à la

route d'Ohain. Les dérogations demandées relatives à l'application du RCU ne nous ont pas apparues essentielles, mais nous avons considéré comme inacceptable la présence de parkings à front de rue débouchant directement sur une route à grand trafic.

Enfin, nous vous parlons dans ce bulletin (pages 1 et 2) de l'enquête publique concernant l'installation d'un Parc à Conteneurs à Plancenoit. Il a fait l'objet d'un examen très attentif et a engendré une réaction négative de notre part.

*A suivre dans notre prochain numéro*

### Une première à Lasne : une balade en roller !

La cellule Mobilité de Lasne Nature, en collaboration avec l'ASBL Rouliroula, organisera une balade en roller le dimanche 24 septembre. Cette balade, ouverte à tous et ne présentant aucun caractère de compétition, partira du centre sportif de Maransart pour y revenir après un parcours d'environ 12 kms. Les participants seront encadrés par des spécialistes de Rouliroula habitués à organiser ce genre de manifestation. La participation à la balade est entièrement gratuite. Il sera possible de louer des rollers au point de départ. Une initiation, des conseils pratiques seront donnés aux participants. Un entretien de vos anciens rollers vous sera également proposé. Seule contrainte, la météo. Plus d'informations dans notre prochain bulletin. Nous vous invitons à bloquer cette date et à sortir vos rollers ou vos anciens patins !

**Cellule Mobilité**

## La nature de juin à août - La nature de juin à août

En juin, une espèce de **musaraigne** (*Sorex araneus* ou *Sorex coronatus*) peut laisser entendre son couinement dans les buissons. Ce petit mammifère (5 à 13g) au museau en trompe, est un redoutable insectivore qui



dévore jour et nuit, mille-pattes, araignées, lombrics et autres invertébrés peuplant la litière du sol.

Elle peut se nourrir de cadavre de petits vertébrés et manger, chaque jour, l'équivalent de son propre poids. Ce sont des animaux prolifiques qui peuvent mettre bas 3 ou 4 portées chaque année, chacune avec 4 à 10 petits.

De juin à août, le **nénuphar jaune** (*Nupha lutea*) nous fait voir sa fleur jaune, dressée

au-dessus de l'eau, attirant les insectes par une odeur d'alcool. Plante aquatique vivace typique des eaux calmes et courantes, elle



étale à la surface de l'eau de larges feuilles épaisses, alors qu'elle développe sous l'eau des feuilles minces et translucides.

La plante est enracinée par de solides rhizomes enfouis dans la boue.

**Le houblon** (*Humulus lupulus*) est connu depuis des siècles pour aromatiser la bière.

Cette plante vivace, de la même famille que le chanvre (cannabis), présente une tige

# Allergie : dites 33



Ce n'est plus un sur quatre mais... un sur trois enfants atteint d'allergies de nos jours.

Or les allergies affectent non seulement la santé, mais aussi la vie sociale et émotionnelle des personnes. Les coûts socio-économiques liés aux allergies et à l'asthme sont importants. Calculés ensemble, on estime à environ 25 milliards d'euros les dommages causés à l'économie de l'Europe, explique le Dr Christian Patermann, directeur des biotechnologies, de l'agriculture et de l'alimentation à la Commission Européenne de Bruxelles. Si l'allergie peut se manifester à tout âge, elle débute le plus souvent dans l'enfance et son développement est associé à une constitution allergique due à l'hérédité et à des facteurs sanitaires et environnementaux.

Pour plus d'informations sur les allergies et les recherches en cours, GA2LEN

( [www.GA2LEN.net](http://www.GA2LEN.net) ) est un réseau d'excellence formé par 60 importants groupes de recherche européens répartis dans 14 pays de l'Union Européenne, en Suisse et en Norvège ainsi que par l'Académie Européenne d'Allergologie et d'Immunologie Clinique (EAACI) et la Fédération Européenne des Associations d'allergiques et de malades respiratoires (EFA).

L'acronyme GA2LEN commémore le grand physicien de l'antiquité Galenos qui, le premier, a décrit la relation entre le nez et les poumons. Enfin, le site [www.allergique.org](http://www.allergique.org) fait le point sur les différentes allergies et conseille en terme de santé et de bien-être. On y trouve notamment une liste de sites utiles à consulter.

Illustration : <http://www.setra.equipement.gouv.fr/environnement/ambroisie/>

## Collectes sélectives

Collectes des sacs bleus, paquets de papiers et cartons à déposer le matin avant 7 heures ou la veille après 20 heures

### JOURS D'ENLEVEMENT

#### JUIN

Mardi 6 : sacs bleus (PMC)  
Mardi 13 : papiers et cartons  
Mardi 20 : sacs bleus (PMC)

#### JUILLET

Mardi 4 : sacs bleus (PMC)  
Mardi 11 : papiers et cartons  
Mardi 18 : sacs bleus (PMC)

#### AOÛT

Mardi 1 : sacs bleus (PMC)  
Mardi 8 : papiers et cartons

### Attention !

SAMEDI 12 : sacs bleus (PMC)

Mardi 29 : sacs bleus (PMC)

### GROS ENCOMBRANTS

Mercredi 30 août pour les rues ou le ramassage des poubelles a lieu le lundi. Et voici déjà pour septembre : les gros encombrants seront enlevés le mercredi 6 septembre dans les rues où les sacs poubelles sont ramassés le mardi, le 13 septembre dans les rues où les sacs poubelles sont ramassés le jeudi et le mercredi 20 septembre dans les rues où ils sont ramassés le vendredi.

Si sacs bleus, papiers et cartons ou gros encombrants n'ont pas été enlevés le jour prévu, signalez- le dès le lendemain matin en téléphonant au Service Environnement de la commune au n° 02/ 634 05 83

## La nature de juin à août - La nature de juin à août

souple, longue de 5 à 6m, quadrangulaire, couverte de poils, et qui grimpe en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

De juillet à septembre, des fleurs vert-jaune apparaissent en petites grappes au sommet des rameaux pour les fleurs mâles, et à l'aisselle des feuilles pour les fleurs femelles (les fleurs mâles et femelles sont portées par des pieds différents : espèce dioïque). Les fruits sont ovoïdes et ressemblent à de petits cônes.

**L'hirondelle de fenêtre** (*Delichon urbica*), est en pleine activité en juillet. Sous les corniches, dans les nids constitués de boue séchée, les jeunes sont « au balcon » pour recevoir leur part d'insectes capturés par les parents. Vous pourrez observer que, de temps à autre, les petits se retournent afin de rejeter leur fiente à l'extérieur du nid, et ainsi ne pas souiller celui-ci. Le rythme du ballet des parents va dépendre des besoins de la progéniture.

**Le chardon** ou cardère sauvage (*Dipsacus fullonum*) va fleurir en juillet et août et nous montrer son coloris pourpre pâle. Si cette plante vivace n'est pas trop appréciée par l'homme pour sa tige et ses feuilles piquantes, son fruit va constituer une réserve alimentaire pour le chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) en automne et en hiver. Suspendu à la tige il extrait les graines, qui contiennent 22% d'huile, entre les épines, grâce à son bec long et mince.





# PARTICIPATION

On connaît l'aphorisme concernant la différence entre une dictature et la démocratie. En dictature on dit au citoyen : « La ferme ! Tu n'as rien à dire ». En démocratie, on lui dit : « Cause toujours ».

Celui qui a inventé cette cruelle blague devait avoir éprouvé certaines déconvenues en essayant de se faire écouter par les pouvoirs en place ou par les administrations qui leur obéissent. Il faut d'ailleurs reconnaître qu'aux temps jadis, même en démocratie, on n'offrirait jamais à de simples citoyens de participer à l'élaboration de règlements ou de décisions qui allaient les concerner.

Tout au plus, ces citoyens avaient-ils en certaines matières la faculté de faire valoir des objections dans le cadre de procédures d'enquêtes publiques.

Or, depuis quelques décennies, ces façons de faire ont subi une évolution : on parle à présent de « participation ». On en parle, ce qui ne signifie pas nécessairement qu'on la pratique. Tout de même en Belgique, certaines participations à l'élaboration de mesures d'intérêt public ont été très proprement organisées et même institutionnalisées. Il n'est qu'à penser à la façon dont s'élaborent et s'entérinent les accords inter-sectoriels, par exemple.

## En matière d'aménagement, une incitation de la Région wallonne

En mars 2000, dans une brochure d'information intitulée « Le Plan communal d'Aménagement, son rôle, son élaboration, sa mise en œuvre », la Région wallonne a préconisé l'usage de ce nouveau dialogue avec le citoyen. Nous lisons, p.26 : « Il ne suffit pas non plus que les plans d'aménagement soient par la voie de l'enquête publique portés à la connaissance du public, même sous les formes extrêmement large (...) »

« En effet, le public est, à ce moment-là, mis en présence d'un projet élaboré par l'administration et par elle seule. Il ne peut exprimer son opinion que sous la forme d'observations et de réclamations. Il faut faire plus que consulter le public : il faut le faire collaborer à la confection du plan ».

## Incitation à la participation sans force exécutoire

A nombre de responsables de la confection de plans d'action, ces phrases de la brochure de la Région wallonne apparaissent comme des vœux pieux. Ce texte manque évidemment de force

# De qui ? A quoi ? Pourquoi ? Comment ? Quand ?

exécutoire, une brochure d'information n'étant ni un texte de loi, ni un règlement. Or, le CWATUP qui, lui, est d'application stricte détaille tout ce qu'une Commune est tenue de faire quand elle veut élaborer un Plan d'Aménagement, et il est muet quant à une collaboration du public au cours de la confection du plan.

On comprend, de plus, que des responsables institutionnels puissent redouter (à raison) de faire intervenir des gèneurs, voire des opposants politiques dans l'élaboration de décisions déjà difficiles à prendre et à faire passer.

Ce qui n'est pas obligatoire, pourquoi le ferait-on ? Au fait, oui, Pourquoi ?

## Un malentendu subsiste à propos du but

Le recours à la participation, dans ce contexte, n'a pas pour but de satisfaire le grand public, en permettant à des gens de se défouler ou, sur le mode de démocratie directe, d'exprimer leurs préférences par des votes. Ici il est seulement question de s'adresser à un public choisi pour améliorer la qualité d'une décision qui doit être prise par les responsables politiques.

On doit notamment à des Anglais (\*) d'avoir, il y a de cela un peu plus de quarante ans, formalisé d'une façon particulièrement éloquente le processus de recueil, par des responsables publics des informations nécessaires à l'élaboration de plans d'action efficaces. La plupart de ces informations ne s'obtiennent pas en recourant à la participation de citoyens, bien entendu. Mais quand on y recourt, le modèle proposé par nos Anglais a, entre autres mérites, celui de montrer en quoi des « participants » peuvent faire des apports utiles.

## Les conditions de succès

Leur expérience montre que le succès de la participation dépend essentiellement de la volonté de coopérer des participants. Et celle-ci implique :

1° que les citoyens participants soient d'accord sur l'utilité du projet ; comme dit la Région wallonne dans sa brochure, il s'agit qu'ils « collaborent à la confection du plan », non qu'ils en contestent l'opportunité ;

2° qu'en produisant des idées, les citoyens-participants s'efforcent de toujours voir le problème du point de vue et en se plaçant dans la situation du décideur, dont il faut donc qu'ils connaissent les contraintes et les incertitudes ; il ne s'agit pas qu'ils se contentent de dire : « Il n'y a qu'à » ; au décideur il incombe donc de bien les mettre au courant ;

3° que les citoyens participants, avec l'aide des délégués de l'autorité qui les écoutent, appliquent le cas échéant les bonnes règles des réunions de créativité (du type brain-storming, matrices de découverte, etc.) : ne jamais considérer que des obstacles sont insurmontables, toujours chercher des moyens de les contourner et, ce faisant, n'accepter aucune censure ; toutes les idées sont à prendre en compte, on les évaluera plus tard.

Ce sont d'ailleurs les responsables politiques qui, en dernier ressort, les évalueront, en toute indépendance. Aux participants de produire des solutions convaincantes.

## Mais comment alors organiser cette participation ?

Si le succès de la participation dépend à ce point de l'esprit de coopération, la question se pose de savoir ce que les autorités peuvent faire, en pratique, pour sélectionner des participants, pour les réunir, leur exposer ce qu'on attend d'eux, les rappeler à l'ordre au besoin, et les écouter.

Nos « Anglais » n'ont pas de réponse toute faite à nous proposer, cela semble relever de l'imagination de chacun, tout au plus voient-ils clairement ce qu'il faut éviter de faire, et à cet égard, en Belgique, j'ai jadis assisté personnellement à de prétendues séances de « participation » extrêmement lamentables, sans doute nombre de mes lecteurs sont-ils aussi dans le cas.

## Une piste

Restons dans notre Commune. Mettons-nous symboliquement, comme il est recommandé, à la place de nos décideurs. Où trouveront-ils des « partici-

(suite et fin page 11)



# Que va devenir notre agriculture ?

1957 : traité de Rome, fondation de la Communauté Européenne

1962 : naissance de la PAC (Politique Agricole Commune), avec comme objectifs

- accroître la productivité de l'agriculture
- garantir la sécurité alimentaire pour tous les Européens
- soutenir les revenus agricoles, améliorer le niveau de vie des agriculteurs, les aider à investir dans leur exploitation
- offrir aux consommateurs des produits alimentaires de bonne qualité à des prix raisonnables

quelques règles du moments :

- priorité aux produits issus de l'agriculture européenne, plutôt qu'aux importations extra communautaires (tarifs douaniers élevés, quotas d'importation, libre circulation des produits dans la Communauté)
- chaque secteur de production (fruits et légumes, volailles, œufs, céréales, lait, viande bovine, sucre, ...) est régulé par une OCM (Organisation Commune de Marché)
- les aides accordées ne sont pas égales pour les différentes OCM ; elles sont limitées pour certaines, et très

soutenues pour d'autres (céréales, lait, viande bovine, sucre, ...)

- le soutien à l'agriculture se réalise par :
  - des prix garantis
  - intervention publique lorsque les prix passent en dessous du seuil du prix garanti
  - aides à l'exportation
- exception à la règle : les produits destinés à l'alimentation animale ne sont soumis à aucune taxe douanière, ni quota à l'importation (les Etats-Unis étaient les grands producteurs d'alimentation animale et le commerce de ces produits s'organisait en Europe)

1970 : les conséquences de cette exception ont causé un déséquilibre en Europe. Celle-ci doit écouler un surplus énorme de viande de bœuf, de porc, de lait, de sucre, de céréales et de poulets. Surproduction = diminution des prix, donc intervention de la Communauté Européenne pour maintenir les prix. Ecoulement des stocks à prix cassés sur le marché extérieur, avec subventions à l'exportation à la clé.

1980 : la PAC est en déséquilibre

1986 : le GATT (Accord Général sur les Tarifs et le Commerce) qui va devenir l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) s'intéresse au secteur agricole, dans lequel une réforme s'impose, malgré des limitations de production (quotas) imposées dans le secteur du lait en 1984, et une intervention désormais limitée dans le secteur céréalier.

Pendant ce temps-là, l'industrie agro-alimentaire et la grande distribution, profitent de la baisse des prix agricoles, puisqu'elles peuvent acheter leurs « matières premières » à prix cassés tout en continuant à vendre leurs produits finis au même prix, et donc accroître leurs marges.

1990 : les politiques agricoles sont de plus en plus déterminées par les règles du commerce international et non plus selon l'intérêt des populations. La PAC n'a pas fait exception : les réformes de 1992 et de 2003 ont pour but principal d'« encourager la compétitivité de l'agriculture européenne pour gagner des marchés à l'étranger ».

1992 : réforme de la PAC et création de l'Organisation Mondiale du Commerce. Après 1992, la politique consiste à diminuer les prix à l'intérieur de l'UE de façon à ce qu'ils rejoignent progressivement les prix mondiaux. Pour maintenir le niveau de revenu des paysans, des paiements directs sont établis, tandis que les aides à l'exportation restent très importantes.

Ce système est très proche de celui qui prévaut aux Etats-Unis avec les "deficiency payments". Pour préserver une

production agricole, le gouvernement a mis en place des « aides de compensation » qui couvrent la différence entre des prix considérés comme normaux et les prix réels, beaucoup trop bas. De plus, les Etats-Unis offrent des prêts très avantageux aux acheteurs des produits agricoles à l'étranger. Ces prêts agissent de la même façon que des aides à l'exportation.

Les conséquences de la PAC :

Pour les paysans dans les pays tiers : Les pays tiers critiquaient à raison la PAC, du fait des aides à l'exportation qui entraînaient le dumping des produits agricoles européens sur leur marché.<sup>3</sup> La baisse des prix au niveau mondial touche durement les petits producteurs du Sud, aggravant la pauvreté rurale.

Pour les paysans européens : Les plus grosses exploitations reçoivent 80% des subsides agricoles. Les petites fermes sont elles durement touchées par la baisse des prix, alors qu'elles ne reçoivent que très peu d'aides. Beaucoup de petits paysans jettent l'éponge et la concentration s'accélère dans le secteur agricole, laissant un nombre croissant de personnes sans emploi et aggravant la désertification rurale.

Pour les consommateurs : La baisse des prix agricoles ne bénéficie en rien aux consommateurs. Par exemple, alors qu'entre 1992 et 2002, le prix du blé a été divisé par deux, le prix du pain a continué à augmenter. De plus, avec la mondialisation du commerce agricole, il devient de plus en plus difficile pour les consommateurs de savoir d'où viennent les aliments et dans quelles conditions ils ont été produits.

Pour l'environnement : L'ouverture des marchés a entraîné le développement des monocultures au détriment de la biodiversité. La mondialisation de l'approvisionnement alimentaire augmente le transport des denrées, et donc le gaspillage énergétique et les rejets de gaz carbonique. L'industrialisation de l'agriculture signifie plus de pesticides, plus de nitrates et des conditions pires pour les animaux d'élevage.

Pour les firmes multinationales : Les firmes multinationales agroalimentaires et de distribution sont les principales bénéficiaires de la réforme de la PAC. Elles achètent leurs « matières premières » à prix cassés et peuvent ainsi augmenter leurs profits. L'ouverture des marchés leur permet de délocaliser la production dans des pays où les conditions sociales et environnementales sont moins contraignantes, pour ensuite réexporter leurs produits vers les pays riches.

## PARTICIPATION

pants » pouvant leur faire des apports utiles ?

Ne m'en veuillez pas de prêcher pour la chapelle de Lasne Nature, j'en suis membre. Cette asbl n'a évidemment pas de monopole et toute autre réunion de personnes ayant les mêmes caractéristiques ferait l'affaire. Je crois vraiment en tout cas qu'une association comme celle-là, totalement indépendante de tout parti politique et de toute entreprise à but lucratif, et attentive depuis des lustres à tout ce qui peut influencer la qualité de notre environnement, peut Servir.

Si à Lasne on voulait se conformer aux intentions exprimées dans la brochure de la Région wallonne, il faudrait cesser de nous dire, quand nous offrons notre participation : « C'est prématuré ». Ou : « Vous aurez le loisir de vous exprimer lors de l'enquête publique ».

Ce sont là des réponses reçues, que nous déplorons. Cet article ne fera-t-il changer d'avis à personne ?

**F. DEBREYNE**

*Section Urbanisme et A.T.*

(\*) Travaux menés à l'origine, de 1964 à 1967, à Coventry, par la Section de Recherche opérationnelle du Tavistock Institute de Londres.



# AGENDA

## JUIN 2006

- Jeu 1** **REUNIONS MENSUELLES de Lasne Nature**  
au Centre Sportif et Culturel de Maransart.  
19h30 : Sentiers, 20 h Réunion Générale.
- Pas d'entretien de la Réserve du Ru Milhoux en juin.
- Dim 18** **Promenade à Villers la Ville**  
RDV à 10h00 au parking de la Porte de Bruxelles.  
Gratuit pour les membres de Lasne Nature,  
2€ pour les autres.
- Jeu 29** **REUNIONS MENSUELLES de Lasne Nature**  
au Centre Sportif et Culturel de Maransart.  
19h30 : Sentiers, 20 h Réunion Générale.

## JUILLET 2006

- Dim 2** Nature et Progrès organise une visite du jardin de Thierry Raguer, au 49, Grand Chemin à 1380 Lasne.  
Renseignements au 02/633 35 93 ou trager@skynet.be.
- COMME CHAQUE ANNEE : PAS DE REUNIONS DU DERNIER JEUDI DU MOIS**

## AOUT 2006

- Sam 26** **Nuit des chauves-souris**  
dans le cadre du PCDN de Lasne ; soirée d'observation à partir de 19h30 à l'internat de l'Athénée de Rixensart.  
Inscription obligatoire au 02 6340493.

## AOUT 2006

- Jeu 31** **REUNIONS MENSUELLES de Lasne Nature**  
au Centre Sportif et Culturel de Maransart.  
19h30 : Sentiers, 20 h Réunion Générale.

## SEPTEMBRE 2006

- Ven 1** **Salon Valériane EXPO NAMUR**  
**Sam 2** Salon pour la santé et celle de la terre. De 10 à 19 h.  
**Dim 3** vendredi , nocturne jusqu'à 21 h.  
Org. Nature et Progrès.
- Sam 9** **Journées du Patrimoine**  
**Dim 10** « Patrimoine et citoyenneté »
- Dim 10** **Journées du Patrimoine**  
Lasne Nature organise à 14h00 une promenade à partir du parking de l'ancienne gare d'Aywiers, autour de l'abbaye et de la réserve naturelle du ru Milhoux.
- Dim 10** **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**  
RV à partir de 9 h30, à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix, perpendiculaire à la rue de l'Abbaye. Bottes indispensables  
Annoncez votre venue au 02/653 55 79
- Dim 24** 14h00 **Roller balade** à partir du centre sportif et culturel de Maransart (voir article page 8)
- Jeu 28** **REUNIONS MENSUELLES de Lasne Nature**  
au Centre Sportif et Culturel de Maransart.  
19h30 : Sentiers, 20 h Réunion Générale.

## Vous pouvez nous atteindre par téléphone, Fax ou courriel :

**Président :** Willy CALLEEuw : 02/ 633 24 66.  
**Secrétaire :** Jean-Pierre HAAK : 02/652 59 14 ou 0477/ 21 68 42  
**Comptabilité :** Jean MONS 02/ 633 27 91  
**Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire :** Jacques DONNER Tél.: 02/633 18 79- Fax : 633 49 36 ou urbanisme@lasne-nature.be  
**Cellule Sentiers :** Jacques COLARD : 02/ 353 02 44, Michel KAYE: 02/ 633 51 00 ou sentiers@lasne-nature.be  
**Rédaction :** Didier GELUCK : 02/633 30 24.  
**Réserve du Ru Milhoux :** Erik SEVERIN (Conservateur) 02/ 653 55 79 après 20 h.

**Cellule Mobilité :** Jean Pierre HAAK : 02/652 59 14 ou 0477/21 68 42 ou mobilite@lasne-nature.be  
**Cellule Eau, pollutions :** Alain CHARLIER : 02/ 633 41 93 après 18 h ou eauetpollutions@lasne-nature.be  
**Cellule Batraciens :** Micheline NYSTEN : 02/ 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be  
**Cellule Écoles-Nature :** Monique LOZET : 02/653 22 64.

**Téléphone et Fax de l'asbl :** 02/ 633 27 64.  
**E-mail :** secretariat@lasne-nature.be  
**www.lasne-nature.be**

Comptes en banque :  
POUR COTISATIONS  
001-2326233-55 de Lasne Nature asbl  
1380 LASNE.  
POUR TOUTES LES PUBLICATIONS de Lasne Nature : 001-2693758-47 de Lasne Nature, 1380 LASNE

## Les mots croisés de JS

GRILLE N° 66

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

SOLUTION DU N° 65

1	P	E	R	M	A	F	R	O	S	T
2	L	X		E	N	R	E	V		A
3	E	P	A	N	D	A	G	E		L
4	U	R	E		O	N	T	R	V	E
5	V	E	R	T	U	G	A	D	I	N
6	A	S	E		L	I	D	R	E	T
7	S	S		I	L	P	O	I	L	U
8	S		O		L	A	R	V	E	E
9	E	O	L	I	E	N	N	E		U
10	R	E	T	I	R	E	E		E	X

### HORIZONTALEMENT

1. Parfume les omelettes • 2. Oeil simple de l'insecte - Acide ribonucléique • 3. Marques • 4. Mois des jacinthes des bois - Symbole du métal • 5. île grecque - Jeune - Pronom
6. Dévêtus - Entoure le lagon • 7. Pour poncer - Pas beaucoup
8. Jonction - Ruines • 9. Partie de l'office - Bovidé disparu
10. Danseur - Préposition - Sinistres personnages.

### VERTICALEMENT

1. Nous débarrasse des pucerons • 2. Tout près - Embarcation
3. Petit échassier • 4. Rois de Norvège - Pli
5. Extrémiste - Baie japonaise
6. Ville espagnole - N'a pas froid aux yeux
7. Point d'eau
8. Bruit sec - Abréviation musicale
9. Métallurgistes • 10. Cambrures.